

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 52

Artikel: Les cloches de minuit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

genre, M. Hamet, professeur d'apiculture au Luxembourg, adressa à chacune des personnes qui y avaient pris part un joli pot rempli d'excellent miel, et accompagné de la lettre suivante :

« Madame,

» Voué depuis très longtemps au soin des abeilles, il m'a été bien doux de voir mes chères travailleuses représentées d'une manière si brillante par les plus belles reines de la grâce et de la distinction. Puisque vous avez bien voulu vous transformer en abeille, permettez-moi de vous offrir un peu de miel au nom de celles dont vous avez été un instant la sœur. Les abeilles étant filles du ciel et figurant sur le manteau impérial, ont des droits à votre indulgence, même à votre bonté.

» Je suis, madame, etc. »

Ces dames ont répondu à M. Hamet :

« Les abeilles du quadrille des Tuileries ont été très sensibles à votre gracieuse attention ; elles ont vivement apprécié les produits de leurs sœurs du Luxembourg, ainsi que la courtoisie de l'interprète, et se réunissent pour vous offrir leurs remerciements, ainsi que l'expression de leur parfaite considération. »

Nos chevaux d'autrefois.

Sous le titre : IL Y A CENT ANS, M. Bièler a écrit, dans la *Chronique agricole* du canton de Vaud, un très intéressant article sur l'état actuel des animaux domestiques en Suisse, comparé à ce qu'il était à la fin du XVIII^e siècle et même au commencement du siècle actuel.

Nous y glanons les lignes suivantes :

« Au commencement du siècle, sans être un très grand seigneur, on s'accordait facilement des attelages de deux et même de quatre chevaux. Les écuries des châteaux de cette époque sont construites pour un nombre de chevaux qui nous semble impossible actuellement.

» Les familles riches habitaient presque toute l'année dans les châteaux des diverses parties du pays, et l'on allait en visite ou en soirée parfois à une grande distance de son domicile, grâce aux attelages assez nombreux. Les cochers se piquaient d'honneur pour conduire avec habileté sur des routes pas toujours bien régulières, et quand les attelages arrivaient grand trot dans les maisons de la rue de Bourg, à Lausanne, on ne ralentissait pas l'allure et on entrait grand train dans les portes cochères dont la voie est assez étroite.

» Les chevaux vaudois d'autrefois, emmenés très jeunes dans les pays à avoine, y prospéraient beaucoup, prenant du garrot et du corps ; et ce qui faisait leur réputation, c'était surtout un bon caractère, qu'on ne trouvait pas anciennement dans toutes les races. Ces chevaux n'étaient pas grands, mais robustes. Outre leur taille on pouvait encore leur reprocher en maint endroit les pieds plats, le garrot très bas, mais cela ne les empêchait pas d'être appréciés, et il venait assez ordinairement sur nos foires des acheteurs genevois et des Français.

» Le garrot était si bas, habituellement chez certains chevaux, que la selle se portait sur l'enclure lorsqu'on était sur une route en descente. Pour remédier à cet inconvénient, on avait inventé de fixer une sangle à la partie postérieure des quartiers de la selle, et cette sangle passant obliquement en arrière du ventre, retenait tant bien que mal la selle sur le dos du cheval.

» Cette sangle, dite « à la hussarde », ne causait pas mal de désagréments. »

Les cloches de minuit.

Nous lisons dans un de nos journaux du 7 janvier 18. :

« Lausanne a failli être, dimanche soir, le théâtre d'une émeute. Beaucoup de braves gens demandaient à la municipalité de faire sonner les cloches, le 31 décembre, à minuit, pour marquer la fin de l'année et le passage à une année nouvelle. Selon leur louable habitude, nos édiles n'ont rien voulu entendre, et la prière de leurs administrés n'a pas même effleuré leurs chastes oreilles. Ils dormaient. Va-t-on parler de cloches à des dormeurs ? O pétitionnaires, que vous étiez donc naïfs !

» Toujours est-il que la municipalité ayant fait la sourde oreille, plus de six cents amateurs de cloches se sont réunis pour carillonner à minuit et donner une aubade à M. le syndic.

» L'honorable magistrat était déjà, paraît-il, coiffé d'un majestueux casque à mèche et se disposait à passer dans les bras de Morphée, lorsque retentit sur la place de la Palud le son des toupins et des grelots dont les manifestants étaient armés. Aussitôt M. le syndic s'empressa d'abaisser son casque à mèche sur ses oreilles afin de ne rien entendre, et la police ayant, comme toujours, fait son devoir, la manifestation n'eut pas d'autres suites,

» Mais on assure que jamais nous ne fûmes plus près d'une occupation de la maison de ville par le peuple et du renversement du pouvoir qui y siège. Il eût suffi d'une chique-naude. A quoi tiennent pourtant les destinées des empires ! »

Récit de Noël.

(Inédit.)

« Faites-moi la charité ! mes bonnes dames, mes bons messieurs ! »

La petite mendiante tendait sa main amaigrie, répétant toujours : « Faites-moi la charité, s'il vous plaît ! »

La nuit était tombée comme un grand manteau noir, sur lequel les reverbères, en s'allumant, piquaient des étoiles. Et l'enfant regardait ces étoiles, qui, de plus en plus éloignées, se réunissaient et formaient de longues traînées lumineuses.

Déguenillée, les pieds transis dans des souliers percés, la tête couverte d'un fragment de châle, elle vaguait, redisant, à chaque occasion et d'une voix cassée, sa plainte monotone.

Mais le vent soufflait dur, âpre, et les piétons, bien emmitouffés dans leurs fourrures, passaient rapides, redoutant de s'arrêter.

« Faites-moi la charité, mes bonnes dames, mes bons messieurs ! »

Il neige, et le vent chasse, ici et là, les flocons serrés, créant ainsi de gros nuages qui masquent les reverbères et font la nuit plus profonde.

L'enfant se réfugie sous une porte. Accroupie, serrant contre elle son mauvais châle, elle écoute la tempête qui mugit.

Plus de passants ! La pauvre pleure, car la vieille femme qui l'a recueillie et l'envoie mendier, frappe d'autant plus fort que la recette est moins fructueuse. En la jetant dans la rue, elle lui a crié : « C'est jour de fête ! Malheur à toi si tu ne rapportes pas de l'argent, feignante ! »

Or, malgré tous ses efforts, la petite mendiante n'a récolté que quelques sous. Puis, au milieu de ses larmes, elle se souvient que ce jour de Noël, on allume des arbres, et l'enfant s'imagine qu'on les brûle. Elle songe à un grand feu, et à la joie de s'y chauffer.

Le vent s'est calmé, et la neige tombe, tombe doucement. Appuyée contre le mur, la fillette s'endort, pelotonnée dans son vieux châle, et cette neige lui fait une couverture bien blanche.

A présent, elle rêve du ciel, dont lui a parlé un jour, dans son lugubre quartier, un monsieur à l'air si bon. Elle rêve que dans une grande cheminée flambe un immense arbre de Noël, et que ses membres glacés reprennent vie. Elle voit de beaux anges, aux ailes blanches, qui chantent. Et la fillette les écoute ravie. Mais une porte grince... Faudrait-il déjà quitter le ciel et son bon feu ?... Oh ! on lui fait mal au pied... on parle à ses côtés, et le froid la saisit.

— Maman, regarde ! un chien !

— Oh ! la pauvre bête doit être gelée ! Non, c'est un enfant ! Eclairciez donc, Louise !

Et la misérable, croyant que l'horrible vieille veut la battre, supplie : « Oh ! ne me frappez pas ! »

— Oui, c'est une mendiante !... la malheureuse ! dormir par un temps pareil, dans la rue. Voyons, Louise, relevez-la : « Viens, mon enfant ! »

— Maman, elle a les mains toutes bleues !

— Ne la faites pas entrer dans une chambre chauffée, cela lui ferait mal ! dit une grosse voix.

— D'où viens-tu, ma chérie ?

La mendiante, à laquelle on n'a jamais parlé si affectueusement, pleure, tandis que de petits minois aux yeux éveillés la regardent curieusement.

— Où sont tes parents, mignonne ?

— Je n'en ai plus, madame.

— Elle est orpheline ! Nous la garderons cette nuit et verrons demain ce que nous pouvons faire pour elle.

— Oui, oui, crient les petits minois.

— Louise, préparez un bain !

— Peu chaud pour commencer ! dit encore la grosse voix.

— Oui, monsieur !

Une blonde fillette arrive en courant : « Maman, voilà une chemise, des bas, une robe... »

— Bien, Marguerite, mais nous ne l'habillerons que demain !

La pauvre a bu du lait et est couchée dans un lit bien blanc. Les enfants, à la porte, se poussent pour entrer.

— Comment t'appelles-tu ?

— Sauvageon !

— Ce n'est pas un nom.

— Oui, puisque c'est le mien !

— Tu sais, nous avons eu un arbre de Noël !...

— Est-ce qu'il est tout brûlé ?

— Les bougies ?...

— Non, l'arbre.

Alors les petits rient : « Ce sont les bougies qui brûlent, pas l'arbre ! »

Sauvageon ouvre de grands yeux !

— Oui, on met des bougies sur ses branches et on les allume !

Sauvageon pense que ce n'était pas ainsi dans le ciel, et que ça doit être moins bon chaud.

— Tu sais ! Aujourd'hui est né le petit Jésus !

— Quel petit Jésus ?

— Maman ! maman ! crient les enfants, elle ne sait pas qui est le petit Jésus !

Alors Marguerite dit : « C'est à cause de Lui qu'on t'a mise dans mon lit, et que je vais coucher avec Bertha ! »

— Voyons, garçons, retirez-vous. Nous apprendrons demain à cette mignonne qui est l'enfant Jésus.

— Adieu, maman ! Adieu, Sauvageon !

Bientôt tous reposent. Sauvageon songe à cet enfant Jésus qu'elle ne connaît pas, et qui est si bon qu'il a voulu que Marguerite lui cédât son lit. Puis, sentant un baiser sur son front, elle se réveille à moitié, croyant qu'un des beaux anges du ciel l'a touchée de son aile !

Hermann CHAPPUIS.

Un télégramme.

Le chef d'une maison de commerce de G^{...} avait un employé en voyage. Celui-ci envoie de Lyon une dépêche à son patron pour avoir quelques instructions. Que fait le patron ? Il se rend au bureau du télégraphe et rédige cette dépêche :

Monsieur X, à Lyon, etc.

« Vous êtes une grosse bête. »

L'employé refuse d'envoyer cette dépêche. Réclamation du patron, sommation, procès.

Voici la teneur du jugement rendu par le tribunal de G^{...} sur cette singulière affaire :

« Attendu que le service postal fait parvenir journellement aux destinataires des lettres pleines de sottises.

» Attendu que la télégraphie, qui est un mode plus rapide de la transmission de la pensée, peut être assimilée au service postal.

» Attendu que si dans la télégraphie électrique, les employés ont connaissance des dépêches qu'ils transmettent, c'est une nécessité